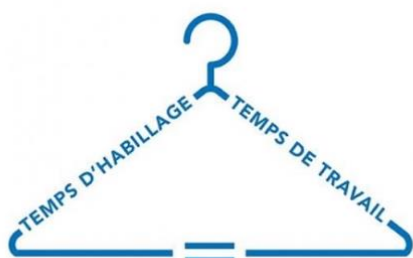


### Le temps d'habillage est du temps de travail

Pendant longtemps le temps pour enfiler la tenue de travail dans les soins a fait l'objet de spéculations : « C'est du temps de travail » a toujours affirmé le SSP, en partant du principe que les habits de travail ne pouvaient pas être enfilés à domicile pour des questions d'hygiène et de sécurité.



Depuis 2019, le SECO, qui est le garant d'une bonne interprétation de la Loi sur le travail (LTr) l'a clarifié : le temps pour changer de vêtements et pour se rendre dans son service doit être compté comme du temps de travail.

Le SSP a contacté dès l'année passée la Direction des HUG pour que la Loi soit appliquée. Un état des lieux a été fait et une première séance de discussion aurait dû avoir lieu mais a été annulée à cause de la pandémie de Covid.

Le SSP demande que les discussions reprennent rapidement.

### Signez la pétition pour la valorisation des métiers des soins et d'entretien !

Depuis des années, le personnel des métiers des soins et d'entretien attend une revalorisation de ses salaires, et une vraie reconnaissance de l'évolution des formations, des compétences et des responsabilités.

Initiée fin juin, la pétition « *Pour une valorisation des salaires des métiers des soins et d'entretien* » peut encore être signée en ligne sur notre site internet :

<https://geneve.ssp-vpod.ch/valorisation>

### Covid-19 et femmes enceintes

L'Office fédéral de la Santé publique (OFSP) a enfin reconnu les femmes enceintes comme des personnes vulnérables en raison du Covid-19. Cette décision est importante car elle clarifie l'obligation de l'employeur de protéger la santé de la femme enceinte et de lui garantir un salaire si les mesures de protection ne peuvent pas être mises en œuvre.

Les femmes sont très nombreuses à travailler dans le secteur de la santé où les mesures de distance physique et les gestes barrières sont difficiles, voire impossibles à respecter. La décision de l'OFSP signifie concrètement que les employeurs doivent protéger la santé de la salariée enceinte en lui attribuant des tâches qui lui permettent de respecter les consignes de distanciation physique sur le lieu de travail ou alors d'effectuer du télétravail. Si ni l'une ni l'autre solution ne sont réalisables, la femme enceinte a droit à un congé payé.

Par ailleurs, rappelons ici l'importance de pouvoir **concilier vie professionnelle et vie familiale**. Nous y reviendrons dans notre prochaine feuille d'informations.

### La pétition contre le décompte imposé des heures supplémentaires a été déposée

La pétition du personnel des HUG « *Non au décompte imposé des heures supplémentaires* » initiée par les syndicats SIT et SSP a été déposée à la mi-juillet à la Chancellerie. Elle a été jointe à celle du personnel de l'administration cantonale initiée par le Cartel intersyndical de la fonction publique « *Non au décompte horaire négatif !* ». Pour rappel, la pétition s'oppose à l'obligation de rattrapage des soldes positifs et des heures supplémentaires (code 74) mis en place pendant la pandémie.



## Covid-19 - CoronaPrime :

### Fribourg l'a fait, Genève à la traîne !

L'investissement du personnel des HUG – infirmiers/ères, ASSC, aide-soignants/es, agents/es du service propreté et hygiène, brancardiers/ères, personnel de cuisine, personnel administratif et technique, etc – a été colossal pendant la crise sanitaire.

Fin avril, le SSP écrivait à la Direction des HUG pour demander une compensation concrète, à savoir une prime spécifique proportionnelle à la durée de la pandémie.

Un mois plus tard, la Direction répondait qu'une réflexion était menée sur la question de la reconnaissance de l'institution envers le son personnel. Depuis, plus rien !

Le canton de Fribourg a de son côté été davantage entreprenant et reconnaissant en débloquent 1 million de francs pour une prime au personnel de l'Etat de Fribourg engagé au front durant la période de pandémie !



Le SSP réitère sa demande de compensations concrètes pour le personnel au front pendant la période de Covid-19.

### Se syndiquer ? C'est essentiel !

Rejoignez le SSP ! La force d'un syndicat, c'est ses membres. Plus nous serons nombreuses et nombreux, plus nous serons fort.e.s !

Les prestations et activités du SSP sont exclusivement financées par les cotisations de ses membres.

### Devenir membre du SSP

<https://geneve.ssp-vpod.ch/nous-rejoindre/adhesion/>

## ASSC : dépôt de la pétition pour la revalorisation de la fonction

La pétition « *Pour une revalorisation urgente de la fonction d'ASSC* », initiée en mai dernier par le SSP a recueilli plus de 600 signatures d'ASSC en 15 jours.

Elle a été remise fin juin au Conseiller d'Etat Mauro Poggia. Ce dernier a reçu la délégation syndicale SSP-ASSC qui a pu lui exposer les légitimes revendications de l'ensemble des ASSC genevoises.

Les discussions avec la direction des ressources humaines des HUG pour mettre à jour le cahier des charges désormais obsolète des ASSC doivent maintenant avoir lieu rapidement !

### Prochaine assemblée des ASSC :

Jeudi 27 août 2020 à 18h00 à l'UOG

(Détails sur notre site internet)

### Budget 2021

#### Ce n'est pas au personnel et aux usagères/ers des services publics de payer la crise !

Le Conseil d'Etat réfléchit actuellement, dans le cadre de l'établissement du Budget 2021, aux économies qu'il pourrait faire sur le dos de la fonction publique. Va-t-il renoncer à créer des postes pourtant nécessaires ? Diminuer les salaires ? Geler les annuités ? Supprimer des prestations ? Ce qui est sûr, c'est que s'il ne se mobilise pas, le personnel hospitalier - tout héros qu'il fût durant la pandémie - ne sera pas épargné, au même titre que le reste de la fonction publique.

Refusons de reporter le coût de la crise sur le personnel et exigeons des prestations publiques qui répondent aux besoins de la population !

En 2015, la mobilisation du personnel avait mis en échec le projet de réformes structurelles que voulait le Conseil d'Etat. Aujourd'hui, 5 ans après, une nouvelle mobilisation d'ampleur sera nécessaire.

Restez attentives et attentifs aux prochaines informations qui vous parviendront !

Syndicat des services publics – Terreaux-du-Temple 6 – 1201 Genève – 022 741 50 80

Contact : Sabine Furrer - secrétaire syndicale SSP - s.furrer@sspge.ch

Martin Malinovski – secrétaire syndical SSP – 076 576 84 20

<https://geneve.ssp-vpod.ch/secteurs/sante> • [www.facebook.com/ssp.geneve](http://www.facebook.com/ssp.geneve) • [www.facebook.com/sspsante](http://www.facebook.com/sspsante)